

Le CAUE de l'Ardèche recrute

**Un(e)architecte confirmé(e)
en Contrat à Durée Indéterminée à temps plein (possibilité 80%)**

Contexte :

Organisme d'intérêt général, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ardèche (CAUE) a été créé par le Conseil Départemental de l'Ardèche en 1978 dans le cadre de la loi sur l'architecture de 1977. Structure associative, le CAUE est administré par un Conseil d'Administration composé de représentants de l'Etat, d'élus du Département de l'Ardèche, de représentants d'organisations professionnelles, de personnes qualifiées dans les domaines de l'urbanisme et de l'environnement choisies par le Préfet, de membres élus au sein de l'Assemblée Générale qui regroupe l'ensemble des adhérents.

Le CAUE de l'Ardèche a pour objectif de promouvoir la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale sur l'ensemble du département en mettant l'accent sur les enjeux d'adaptation au changement climatique et de transition écologique.

L'équipe pluridisciplinaire du CAUE est constituée de 14 personnes et rassemble des conseillers en architecture, urbanisme, paysage et environnement.

Sur un territoire rural bénéficiant d'une ingénierie réduite, l'activité du CAUE de l'Ardèche s'articule autour quatre missions :

- l'accompagnement des collectivités dans leurs projets d'aménagement, d'urbanisme et de développement de l'amont (identification des enjeux, définition des scénarios d'aménagement) au pré-opérationnel (mise en œuvre du projet avec pré-programme technique traduisant les choix des collectivités sur la nature et le dimensionnement du projet et recherche d'une maîtrise d'œuvre).
Les projets d'architecture, d'urbanisme et de paysage sont conduits à l'échelle de communes rurales.
- la formation (élus, professionnels de l'aménagement, enseignants).
- le conseil architectural aux particuliers.
- l'information et la sensibilisation de différents publics pour développer une culture de la qualité du cadre de vie.

Le CAUE intervient auprès des collectivités et des particuliers pour des missions de conseil, d'aides à la décision et de sensibilisation. Les statuts du CAUE excluent toute mission de maîtrise d'œuvre.

Missions :

En lien avec l'équipe pluridisciplinaire et sous l'autorité du Directeur, le (la) conseiller (e) architecte interviendra sur les missions suivantes :

> Conseil et accompagnement des collectivités :

- Le (la) conseiller (e) architecte interviendra sur les projets suivants : création et extension de bâtiments, rénovation, réhabilitation. Il veillera notamment à l'intégration des enjeux patrimoniaux et énergétiques, d'éco-construction et de réemploi, de valorisation des ressources locales.
- Il pourra être amené(e) à intervenir en appui aux autres conseillers du CAUE sur des projets d'espaces publics (aménagement/requalification des espaces publics, programmation des espaces publics) ou de stratégie urbaine (étude de prospective et de programmation urbaine centre-bourg ou cœur de village, plan-guide, extension urbaine/villageoise, etc.
- L'accompagnement des collectivités se traduira notamment par : un appui à la définition de leurs besoins, l'identification des enjeux et d'une stratégie d'intervention, l'élaboration de scénarios, la rédaction de cahiers des charges pour la consultation de maîtrise d'œuvre, un appui au lancement de consultations de marchés publics.

> Conseil architectural auprès des particuliers :

- En lien avec les architectes conseillers du CAUE, le (la) conseiller (e) architecte assurera des permanences de conseil architectural auprès des particuliers.

> Conseil auprès des professionnels :

- Pilotage, animation et participation aux actions destinées aux professionnels en lien avec les architectes conseillers du CAUE et les partenaires techniques départementaux.

> Participation à la vie de la structure :

- Contribution aux temps forts de la structure : AG, rencontres annuelles, visites...
- Contribution à l'animation de l'équipe autour de l'architecture ;
- Mise en œuvre de projets du plan d'orientation du CAUE : actions pédagogiques, dynamiques de recherche-action, événements culturels et expositions, ... ;

> Sensibilisation des publics à la qualité de l'architecture, des paysages et du cadre de vie :

- Participation à l'élaboration de documents de sensibilisation (plaquette d'information ou de vulgarisation, contribution à la vie du site internet du CAUE, etc.).
- Contribution aux actions de sensibilisation pluridisciplinaire du CAUE (animations en direction du grand public et du jeune public, ateliers thématiques sur le territoire départemental, etc.) et aux démarches participatives.
- Intervention sur des actions de sensibilisation et de formation des élus et techniciens des collectivités.

Profil :

- Architecte confirmé avec expérience dans la programmation de bâtiments, expérience en équipements publics, animation de réunion.
- Expérience dans les domaines complémentaires (urbanisme-paysage) appréciée.
- Expérience professionnelle demandée notamment en maîtrise d'œuvre.
- Sensibilité pour la construction frugale et le contexte rural.

Compétences :

- compétences techniques en matière d'architecture (construction neuve, rénovation, réhabilitation) ;
- maîtrise du processus de projet ;
- connaissance du cadre juridique relatif à la maîtrise d'ouvrage, à la commande publique ;
- connaissance du fonctionnement des collectivités et des enjeux des collectivités en milieu rural ;
- maîtrise des outils informatiques et bureautiques sur environnement MAC, pratique usuelle des outils Indesign, Photoshop, Illustrator.

Aptitudes :

- aptitude au travail en équipe pluridisciplinaire et en partenariat ;
- capacité d'animation de réseau de partenaires institutionnels ou professionnels ;
- qualités relationnelles avec les élus et les professionnels, sens de l'écoute ;
- compétence en matière d'animation, expérience en matière de concertation et d'animation de démarche participative ;
- sensibilité pédagogique et humaine pour l'accompagnement de projets ;
- capacité de transmission pédagogique et de diffusion / vulgarisation de savoirs ;
- bonne maîtrise de l'expression orale, graphique et rédactionnelle ;
- rigueur, autonomie, capacités d'organisation, d'anticipation et de coordination ;
- disponibilité, adaptabilité, réactivité.

Poste :

- Contrat à temps plein (possibilité 80%), à durée indéterminée.
- Protocole accord RTT en vigueur, 12 jours pour temps plein.
- Poste basé à Privas avec intervention sur l'ensemble du département de l'Ardèche (permis de conduire catégorie B indispensable). Déplacements fréquents, possibilité de déplacement en soirée la semaine et certains week-ends. Véhicule de service à disposition.
- Equipements : un bureau en « semi open-space », un ordinateur portable (MAC) et un téléphone portable.
- Possibilité de télétravail selon protocole interne (1 jour par semaine).
- Rémunération selon convention collective nationale des CAUE (niveau IV) et expérience.

En vertu des statuts du CAUE, interdiction d'exercer à titre personnel dans le département une activité concernant l'architecture, l'urbanisme, le paysage ou l'environnement.

Candidature :

Candidature à l'attention de Monsieur le Président du CAUE de l'Ardèche comprenant :

- Lettre de motivation avec prétentions salariales,
- Curriculum vitae,
- Copie des diplômes
- Dossier de présentation de références significatives (format A4, 8 pages maximum).

Candidature à adresser :

- par courrier : Monsieur le Président du CAUE de l'Ardèche
2 bis, Avenue de l'Europe unie - BP 101 - 07001 Privas cedex

- par courriel : accueil@caue07.fr

Date de clôture des candidatures : vendredi 16 juin 2023

Auditions programmées le : 28 ou 29 juin 2023

Prise de fonction : au plus tard à compter du 01 septembre 2023

Contact pour renseignements et informations :

Jérôme DAMOUR, Directeur du CAUE
04 75 64 36 04